MAIRIE DE BELRUPT EN VERDUNOIS

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2018

<u>ORDRE DU JOUR</u>: Déclaration d'intention d'aliéner - Adhésion de la Communauté de Communes au PETR « Pays de Verdun » - Programmation des travaux 2018 d'entretien de la voirie - Décision budgétaire modificative et achat de matériel d'entretien - Questions diverses

Date de convocation : 20 novembre 2018 Nombre de conseillers en exercice : 14

Absents:

Absent(s) excusé(s): Denis TRUPCEVIC - Mireille MARATRAT

Secrétaire de séance : Dominique POIS

N° DELIBERATION: 2018 11 01

OBJET DE LA DELIBERATION : DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Vu la vente des immeubles suivants :

* A 1056 5 rue de la Tuilerie

6 a 78 ca

Le Conseil Municipal en ayant délibéré :

DONNE acte à Monsieur le Maire de sa décision de ne pas user de son droit de préemption urbain sur l'immeuble ci-dessus visé

N° DELIBERATION: 2018 11 02

OBJET DE LA DELIBERATION : ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU PETR DU PAYS DE VERDUN

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité

APPROUVE l'adhésion de la Communauté de Communes Val de Meuse – Voie Sacrée au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Verdun

N° DELIBERATION: 2018 11 03

OBJET DE LA DELIBERATION : SUBVENTION ASSOCIATION LES LOUPIOTS

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Vu le budget primitif de la commune pour l'année 2018

Vu l'achat de matériel de tonte et d'élagage pour un montant de 2038,50 € TTC

Vu l'insuffisance de crédits au compte 21578 (autre matériel et outillage)

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité

ADOPTE la décision modificative telle que présentée

NOM	SIGNATURE
Bernard GILSON	
Claude REALE	
Mireille MARATRAT	************
Denis TRUPCEVIC	************
Ludovic ROUYER	
Dominique POIS	
Michel TONNELLATTO	
Benjamin MAUVAIS	
Arnault GIVE	
Stéphane NIEDER	
Jean Malik BEN LAKHDAR	
Gérard RAUSCHER	
Damien GILLE	
Didier GIARD	